

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 14 MARS 2023

Tenue à la salle de la caserne d'incendie de Roxton Falls à 18H30

À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Jean-Marie Laplante, président
M. Stéphane Beauchemin, vice-président
M. Pierre Larivière
M. François Gastonguay
M. Pascal Richard (Subs. Canton de Roxton)
Mme Mélanie Valois (Subs. Village de Roxton Falls)
Arrivée 18h45

Sont absents : M. François Légaré
M. Michel Massé

Sont également présent(e) s :

Directrice générale et sec.-très. : Mme Angèle Beauchemin
Représentant du service d'incendie : M. Guy Cusson, directeur
M. Janick Beauregard, ass.-dir.

Formant quorum, l'assemblée est présidée par M. Jean-Marie Laplante, président.

Moment de réflexion

015-03-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 14 MARS 2023

Il est proposé par Stéphane Beauchemin
Il est secondé par Pierre Larivière
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 14 mars 2023, tel que présenté.

Le point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

016-03-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 10 JANVIER 2023

Il est proposé par Stéphane Beauchemin
Il est secondé par Pierre Larivière
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA, d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 10 janvier 2023, tel que rédigé.

Adoptée

017-03-2022 ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : JANVIER/FÉVRIER 2023 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- JANVIER/FÉVRIER 2023

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
200	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, % vac., garde, téléphone., formation)	6 509.91 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations Rver - janvier 2023)	79.70 \$
----	Brigade des incendies (Club social - 2e vers. Club social 2022)	440.00 \$
321	Municipalité du Canton de Roxton (Remb. Publipostage)	204.63 \$
321	GLS Logistics Systems Canada Ltd (Frais transport colis)	59.62 \$
331	Mun. du Village de Roxton Falls (Part coût téléphone cellulaire)	19.25 \$
331	Cooptel (Ligne téléphonique et internet à la caserne)	75.32 \$
339	Industrie Canada (Renouvellement de radiocommunication)	1 044.26 \$

529	Automod (Programmation FM Icom)	40.24 \$
529	Groupe CLR - Communication Plus (Entretien et réparation Système communication)	465.82 \$
610	Marché Tradition (Eau et liqueur)	46.73 \$
641	Pièce d'auto Acton Roxton Inc. (Ruban)	13.57 \$
641	Médimage (Tag de rassemblement)	106.90 \$
641	E. Côté et fils Inc. (Vis, support papier)	15.85 \$
670	Mun. Village de Roxton Falls (Perforateur à feuilles)	31.49 \$
692	E. Côté et fils Inc. (Serviettes, nettoyant, balai-brosse)	31.01 \$
692	Marché Tradition (Produits nettoyants)	34.09 \$

VÉHICULES

631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	188.41 \$
965	SAAQ (Immatriculation des véhicules)	5 422.16 \$

BÂTIMENT

511	E. Côté et Fils Inc. (Radiateur ventilateur, calfeutrage)	267.27 \$
511	Avilam Sécurité (Travaux de programmation - système alarme)	186.84 \$
532	Pétroles Coulombe et Fils (Huile à chauffage)	2 129.17 \$
681	Hydro-Québec (Électricité à la caserne)	454.82 \$

IMMOBILISATIONS

725	ARÉO-FEU Ltée (Habit de combat)	2 863.37 \$
-----	---------------------------------	-------------

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **20 730.43 \$**

ENCAISSEMENTS

18-01-2023	Mun. Village de Roxton Falls (Intervention, remb. Avilam, 1er vers. Q-Part 23)	42 665.92 \$
11-01-2023	Mun. Canton de Roxton (Intervention, 1er vers. Quote-part 2023)	43 584.84 \$
12-01-2023	Municipalité de Béthanie (Intervention et 1er vers. Quote-part 2023)	11 357.73 \$
06-02-2023	MMQ Assurances (Règlement réclamation 22-10-2022)	17 061.52 \$

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **114 670.01 \$**

017-03-2023

Il est proposé par Pierre Larivière
 Il est secondé par François Gastonguay
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

018-03-2023

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : FÉVRIER/MARS 2023 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- FÉVRIER/MARS 2023

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200	Salaires nets pompiers volont. (Salaires, % vac., garde, téléphone, formation, etc.)	4 790.78 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations Rver - février 2023)	38.02 \$
200	Ministère du Revenu (Cotisation normes du travail 2022)	11.42 \$
321	Poste Canada (Achat de timbres)	211.55 \$
331	Mun. du Village de Roxton Falls (Part coût téléphone cellulaire & étui)	34.47 \$
331	Cooptel (Ligne téléphonique et internet à la caserne)	74.60 \$
414	Municipalité du Village de Roxton Falls (Administration - 1er vers. 2023)	6 750.75 \$
442	Ville d'Acton Vale (Entraide le 25/02/2023)	2 562.53 \$
454	Ville d'Acton Vale (Formation - Gestion d'une équipe en quête de maturité)	625.00 \$
494	AGSICQ (Cotisation membre actif 2023)	339.18 \$
526	RG Technilab (Etalonnage - détecteurs portables multi-gaz)	695.60 \$
529	Groupe CLR Communication Plus (Location de répéteur)	143.72 \$

610	A.P.A.M. (Intervention le 25/02/2023)	575.00 \$
641	Pièce d'auto Acton Roxton (Nettoyeurs, lubrifiants, ampoules & crédit)	61.69 \$
641	E.côté et Fils Inc. (Quincaillerie diverse)	63.73 \$
641	ARÉO-FEU Ltée (Raccord)	147.45 \$

VÉHICULES

631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	655.90 \$
-----	--	-----------

BÂTIMENT

532	Pétroles Coulombe et Fils (Huile à chauffage)	1 207.45 \$
-----	---	-------------

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **18 988.84 \$**

ENCAISSEMENTS

08-03-2023	Mun. Canton de Roxton (Interventions territoire Canton)	754.19 \$
13-03-2023	Fond de la Santé et Sécurité au travail (Remb. Cotis. versée en trop-2022)	394.42 \$

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **1 148.61 \$**

018-03-2023

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par Stéphane Beauchemin

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, greffière-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 14 mars 2023

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

019-03-2023

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE OU DE SON REPRÉSENTANT

Guy Cusson, Directeur, remet son rapport du mois dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours des périodes suivantes : janvier & février 2023.

Dossiers et achats à venir

1. Véhicules lourds : la Régie n'a pas l'obligation d'installer un dispositif de consignation électronique, tel que requis par la SAAQ.
2. Démission de M. Éric Côté qui occupait un poste de pompier volontaire au sein du service d'incendie.
3. Vérification des prix pour achat de vestes auto-gonflables au coût approximatif de 350\$/ch.
4. Achat d'obturateurs de gicleur au coût de 59.95\$/ch.
5. Achat d'un détecteur multi-gaz MX4 de la compagnie Tenaquip au coût de 1 045\$ avant taxes.
6. Le répéteur installé à l'Église ne fonctionne plus. Un répéteur loué est installé de façon temporaire au coût de 125\$/mois. Un nouveau répéteur sera acquis au coût de 2 895.65\$ avant taxes.
7. Canton de Roxton – l'émission de permis de brûlage d'une durée prolongée n'est pas recommandé. Trop difficile à gérer pour la centrale d'alarme CAUCA– envoyer avis écrit.

8. Réception d'un avis de CAUCA – À venir : nouvelle entente avec CAUCA pour traiter séparément les prises d'appels 9-1-1 de la répartition incendie.
9. Les inspections des appareils respiratoires ainsi que des camions autopompes seront effectuées en juin prochain.
10. À Prévoir : achat d'un nouveau téléviseur avec support servant aux diverses formations des pompiers.
11. Nettoyage de la pompe qui est installée à la réserve d'eau de la rue Roski.

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Valois

IL EST SECONDÉ par Stéphane Beauchemin

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport du directeur ainsi que les décisions qui en découlent.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long retranscrit.

Adoptée

20-03-2023

ENTENTE (BAIL) CONTRACTÉE AVEC LA FABRIQUE DE LA PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE POUR L'INSTALLATION D'UN RÉPÉTEUR DANS LE CLOCHER DE L'ÉGLISE : RÉSILIATION

CONSIDÉRANT QU'en juin 2007, la Régie avait contracté une entente nommée "*convention de bail*" avec la Fabrique de la Paroisse St-Jean-Baptiste afin de louer un espace situé à l'intérieur du clocher de l'église pour y installer un équipement de communication appelé "*répéteur*";

CONSIDÉRANT QUE le présent bail se renouvelle successivement par période de 2 ans et vient à échéance le 30 juin 2023;

CONSIDÉRANT QU'en novembre 2022, la Fabrique a adressé une demande de modification de ladite entente à la Régie afin de hausser le loyer annuel et refaire l'entente selon de nouvelles normes et dispositions;

CONSIDÉRANT QUE le répéteur actuellement installé dans le clocher de l'église, servant à la transmission des communications des pompiers, ne donne plus un rendement optimal et doit être réévalué quant à son positionnement ;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, il a été entendu de déplacer le répéteur afin de l'installer à la caserne des incendies ;

CONSIDÉRANT QU'avant l'échéance de l'entente, le répéteur ainsi que tous les équipements qui s'y rattachent seront entièrement démantelés et retirés du clocher de l'église;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé François Gastonguay

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de mettre fin à l'entente nommée "*convention de bail*" qui avait été contractée en juin 2007 avec la Fabrique de la Paroisse St-Jean-Baptiste.

Cette entente qui avait pour objectif la location d'un espace dans le clocher de l'église pour y faire l'installation d'un répéteur servant aux communications des pompiers, ne sera pas renouvelée et prendra fin le 30 juin 2023.

Adoptée

Point no 8 : Varia

Demander une offre de services auprès de deux firmes d'évaluation pour la caserne des incendies.

Point no 9 : Dossiers et correspondance :

- Évaluation de la caserne – crédit applicable de 10% sur bâtiment pour une durée de 7 ans.
- Fonds d'assurance des municipalités du Qc – Avis de fermeture du dossier de sinistre.
- SAAQ – Obligation de consigner les heures de conduite d'un véhicule lourd à l'aide d'un dispositif électronique.
- Défi cycliste Desjardins – Fondation Santé Daigneault-Gauthier- 14^e défi cycliste Desjardins qui aura lieu le 11 juin 2023.
- Municipalité du Canton de Roxton : Résolution 200-12-2022 – Adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'année 2023.

21-03-2023

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Valois

IL EST SECONDÉ par Pierre Larivière

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA de lever la séance à 19H15.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante
Président

Angèle Beauchemin
Directrice-générale et greffière-très.